

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Icare SA, en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg
3.

Date de la décision: 14.08.2001
4.

Echéance de préavis des créances: **18.11.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Icare SA, en liquidation, à l'att. de Monsieur Beat E. Corpataux, Route du Grand-Pré 26, 1700 Fribourg
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, Notaire
1701 Fribourg

(02494006)